



Programme d'Intérêt Général
Amélioration de l' Habitat
Bilan
01 juillet 2012 - 31 Décembre 2013

Rappels:

Les cibles du Programme d'Intérêt Général

- ❖ Amélioration de la qualité thermique des logements
- ❖ Adaptation du logement au vieillissement et au handicap
- ❖ Traitement de l'habitat indigne très dégradé, insalubre...

Rappels:

Les missions confiées au PACT 87 :

- ❖ **Mission de communication**
- ❖ **Mission de conseil technique, administratif et financier auprès des particuliers**
- ❖ **Mission de suivi – animation du programme**

Rappels:

Les dates clefs:

- ❖ **01 juillet 2012 : lancement du programme**
- ❖ **31 décembre 2013 : fin de l'animation**

Les missions de communication:

Les outils mis en place:

- ❖ Production d'affiches A3 et de dépliants A5 (distribué aux artisans)
- ❖ Réalisation d'un encart pour les bulletins municipaux
- ❖ Réalisation d'un document mémo numérique sur le dispositif à destination des élus
- ❖ Entretiens individuels avec des professionnels de l'immobilier

Les missions de conseil / montage de dossiers:

Les étapes d'un dossier :

- ❖ Enregistrement de la demande, envoi d'un questionnaire
- ❖ **Visite technique:** état des lieux du bâti, conseil sur le bon usage du logement, définition du programme de travaux avec le propriétaire
- ❖ **Diagnostic autonomie / insalubrité / dégradation réalisé par le PACT 87**
- ❖ **Commande d'un diagnostic énergétique auprès de la Région Limousin**
- ❖ **Elaboration des demandes de subventions auprès de l'ANAH, la Région Limousin et le Département de la Haute-Vienne**
- ❖ **Visite de fin de travaux et demande de paiement des subventions**

Les missions de conseil / montage de dossiers:

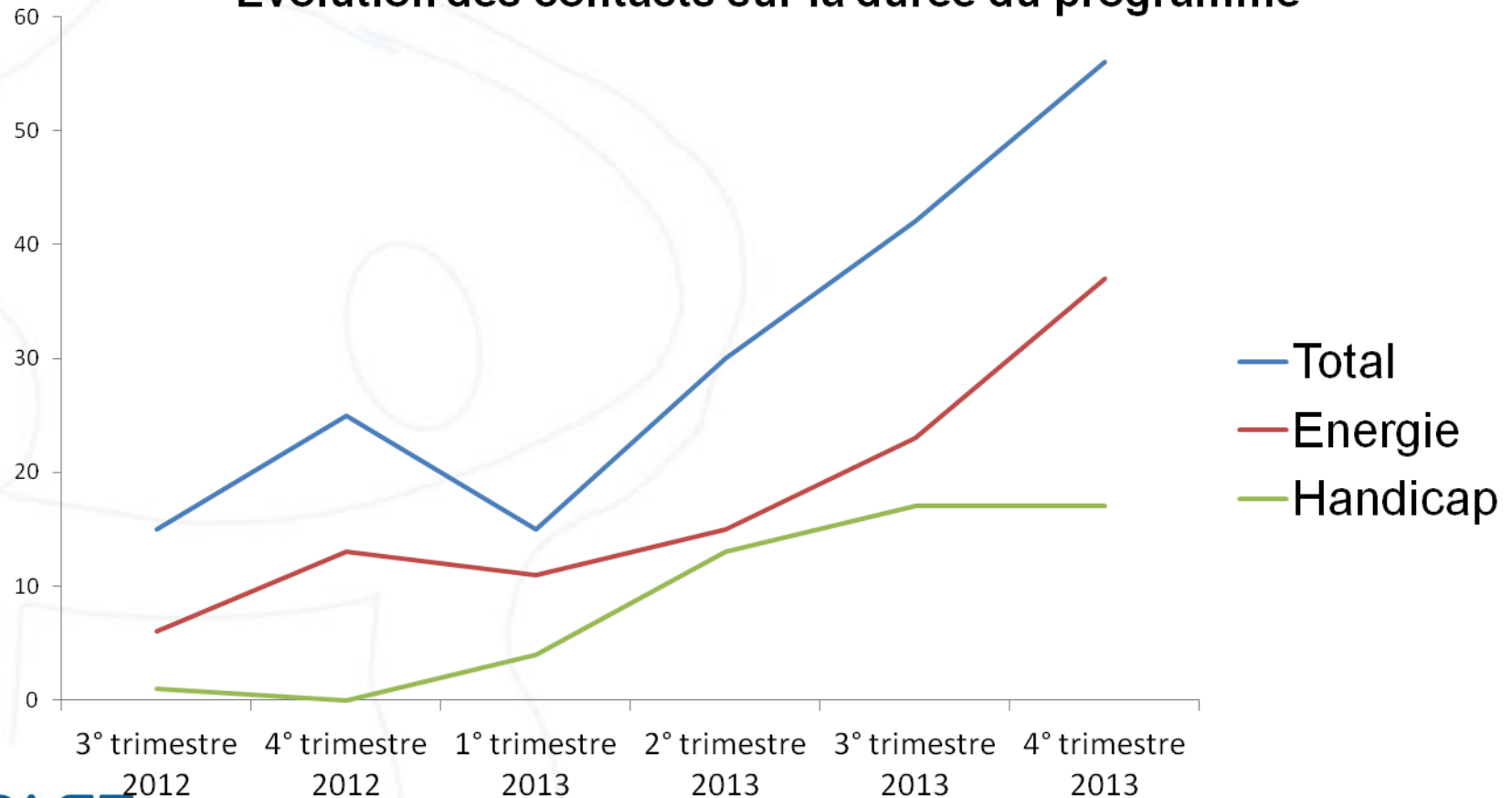
Les Difficultés rencontrées:

- ❖ Un public de plus en plus exigeant voir agressif
- ❖ Un renseignement du propriétaire difficile pour les dossiers « énergie » (non maîtrise du diagnostic)
- ❖ Délais pour obtenir un diagnostic énergétique
- ❖ Difficulté pour obtenir des devis conformes
- ❖ Difficulté pour obtenir les autorisations d'urbanisme
- ❖ Difficulté pour obtenir une attestation de vacance du logement
- ❖ Incohérence entre les accusés de réception de dossiers autorisant les travaux (différences de dates)

Les Contacts durant le programme:

❖ 206 contacts éligibles enregistrés sur 18 mois d'animation

Evolution des contacts sur la durée du programme

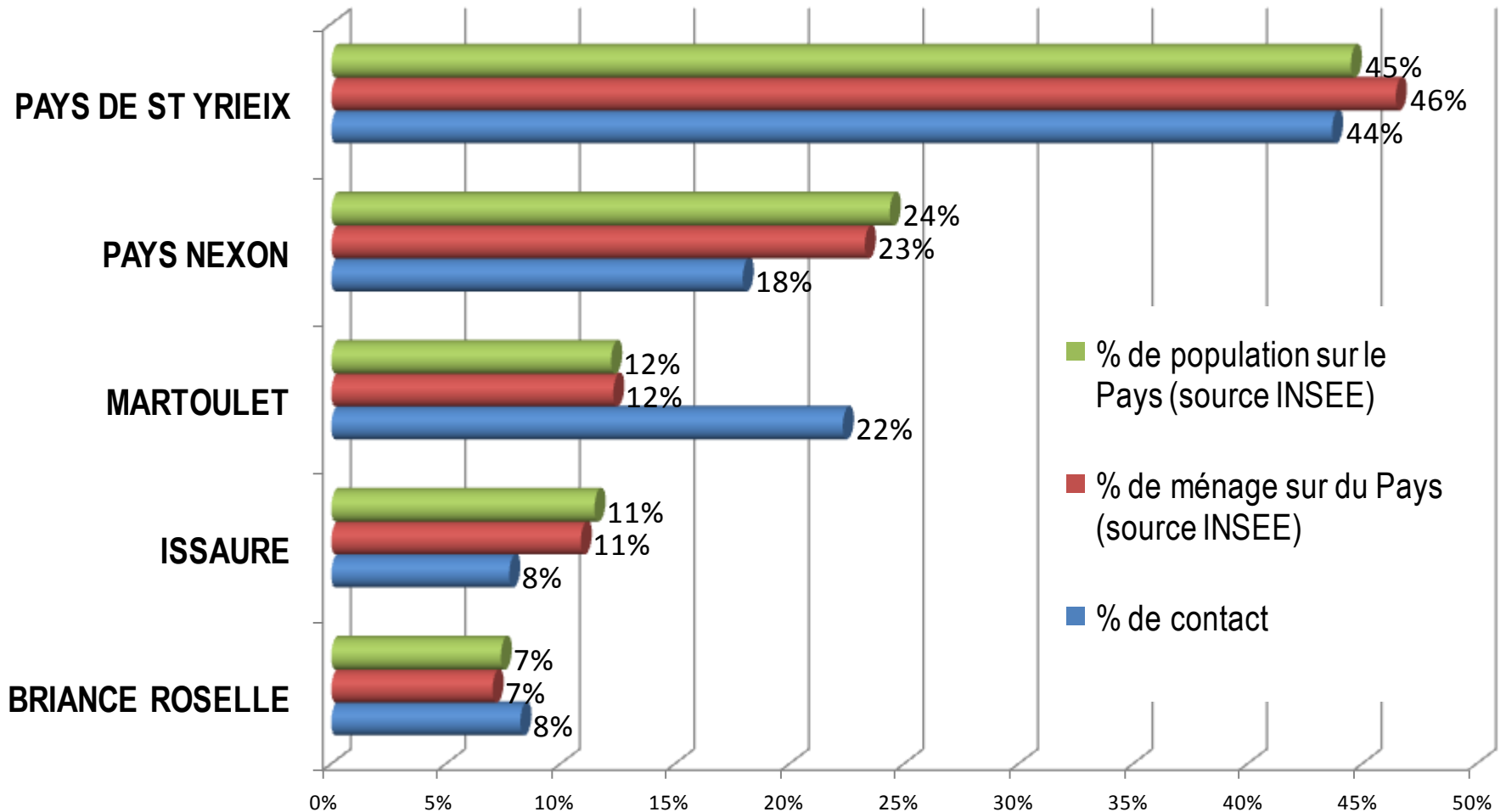


Les Contacts durant le programme:

- ❖ **Une majorité de Propriétaires Occupants (91%)**
- ❖ **Un public plutôt âgé aux ressources modestes vivant hors des centres bourg**
- ❖ **Une majorités des contacts orientés vers l'amélioration énergétique de leur logement (54%)**
- ❖ **Une répartition géographique équitable sur l'ensemble du territoire par rapport au différents bassins de population**

Les Contacts durant le programme:

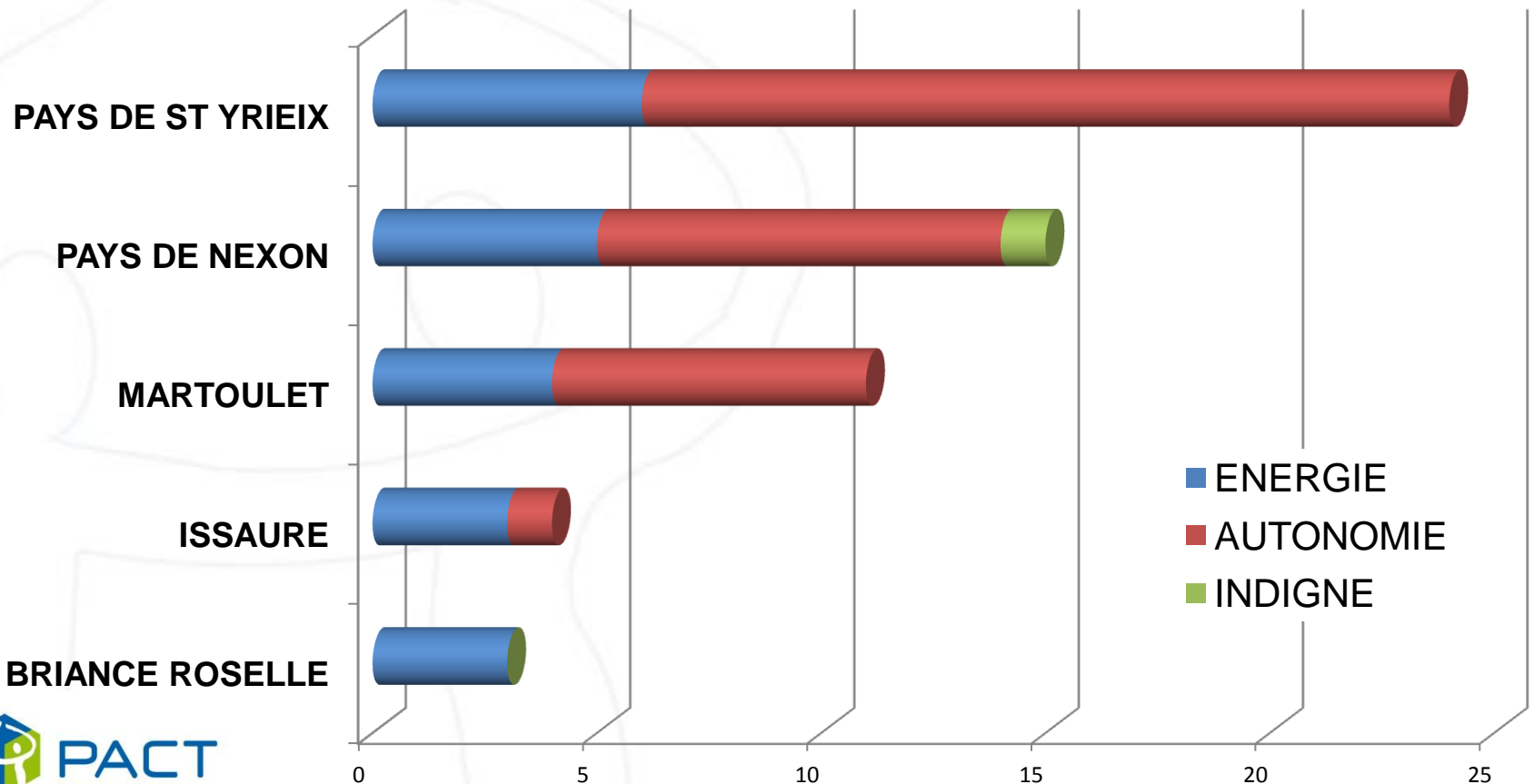
Répartition géographique en fonction des bassins de populations



Les dossiers finances durant le programme:

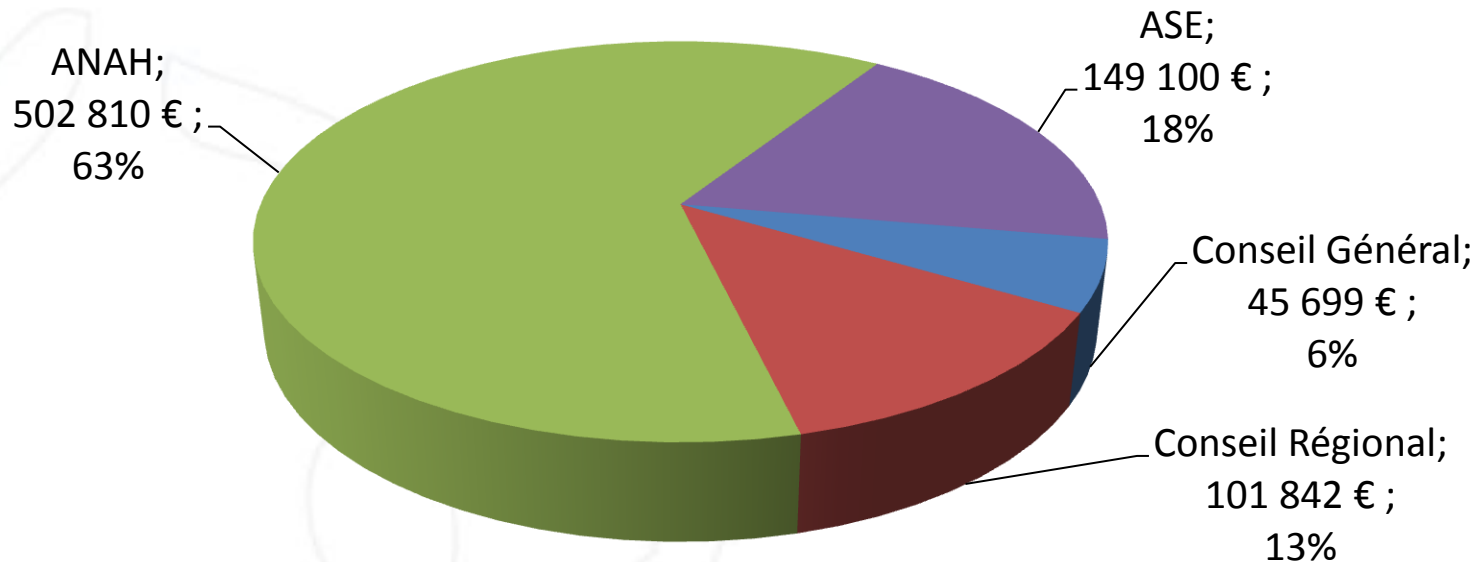
- ❖ 57 logements subventionnés, soit 21 de plus que l'objectif
- ❖ 926 000€ de travaux réalisés pour 227 000 € de subventions distribuées

Répartition géographique des dossiers financés

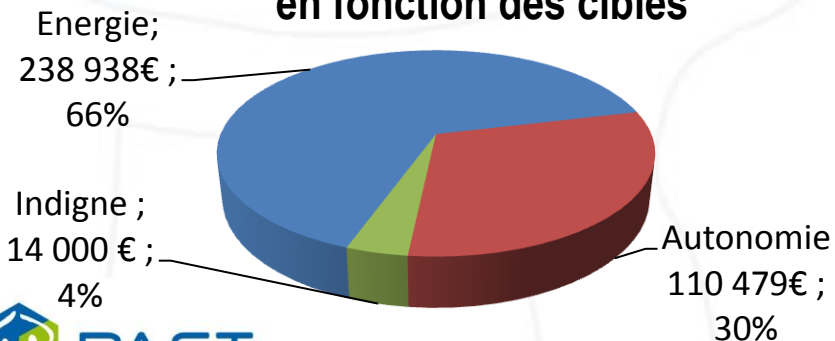


Les dossiers finances durant le programme:

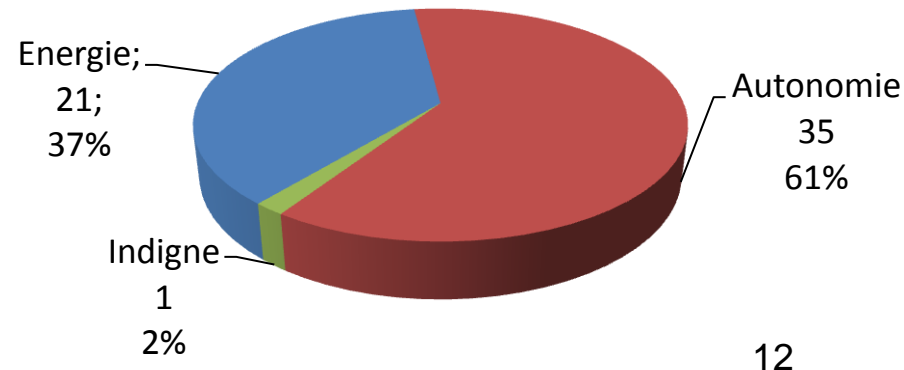
Répartition des subventions accordées par financeur



Répartition des financements accordés en fonction des cibles



Répartition du nombre de logements aidés en fonction des cibles



Les dossiers finances durant le programme:

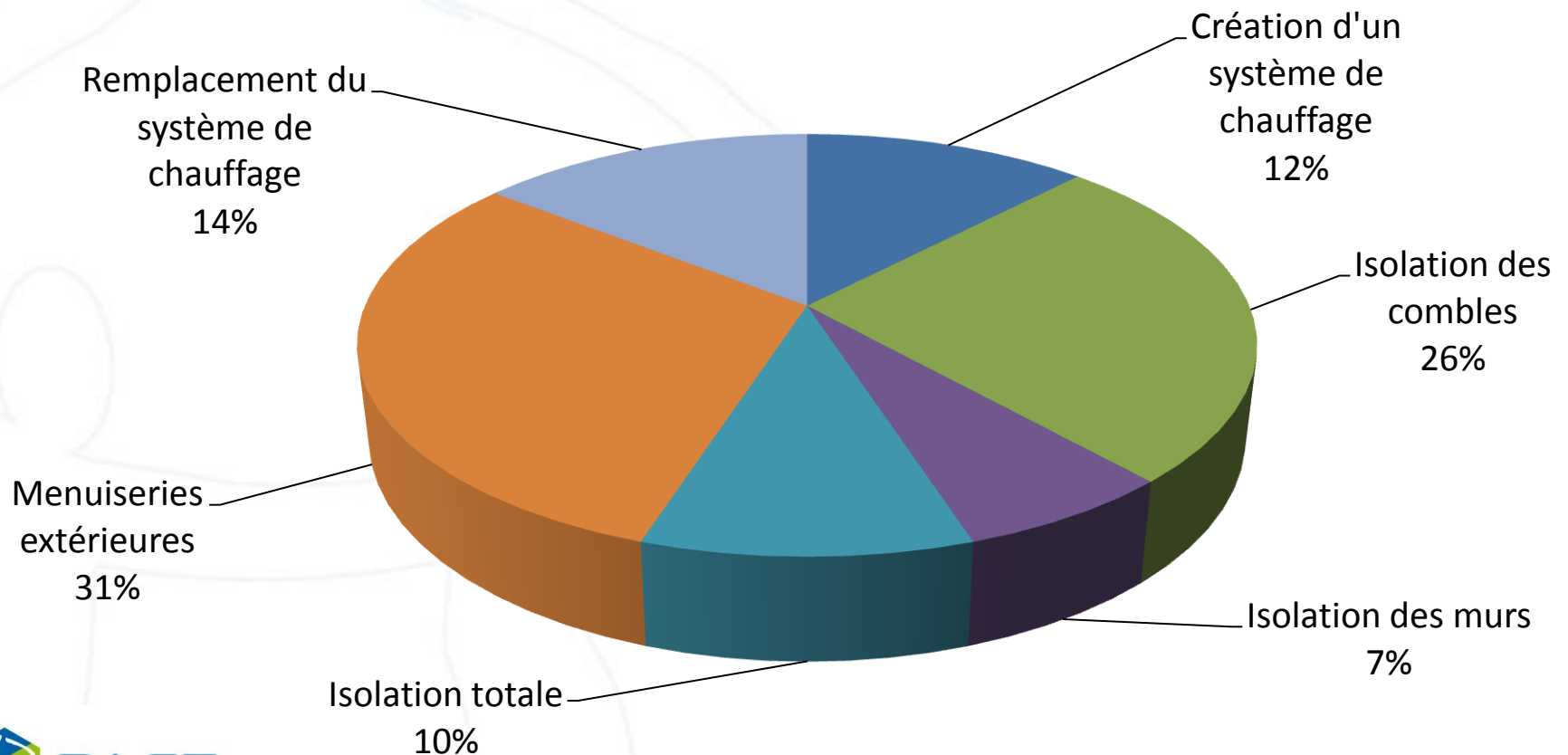
Les dossiers « Maîtrise de l'Energie »:

- ❖ 108 contacts pour 21 dossiers financés
- ❖ Des porteurs de projets jeunes avec une capacité d'investissement
- ❖ Des aides incitatives notamment depuis la modification de la réglementation de l'ANAH en juin 2013
- ❖ Le recours à l'auto réhabilitation envisageable afin de diminuer le coût des travaux

Les dossiers finances durant le programme:

Les dossiers « Maîtrise de l'Énergie »:

Répartition des travaux liés aux économies d'énergie



Les dossiers finances durant le programme:

Les dossiers « Maîtrise de l'Energie »:

Plan de financement moyen observé pour les opérations financées volet amélioration énergétique

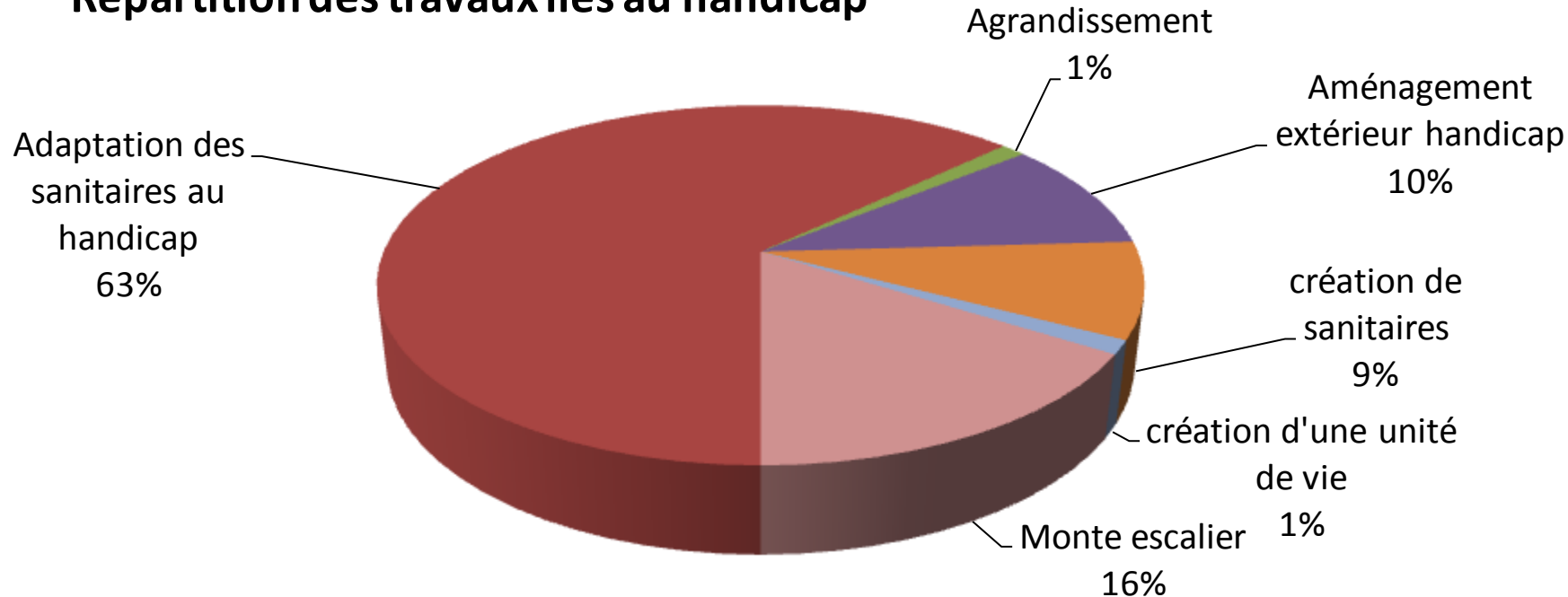
<u>COÛT DES TRAVAUX</u>	29 795 €	
ANAH	5 625 €	
ASE	2 566 €	
Conseil Général 87	430 €	
Conseil Régional du Limousin	2 045 €	
TOTAL DE SUBVENTIONS	10 686€	35 % du coût TTC de l'opération
<u>RESTE A CHARGE PROPRIETAIRE</u>	19 109 €	65 % du coût TTC de l'opération

Les dossiers finances durant le programme:

Les dossiers « autonomie »:

- ❖ 94 contacts pour 35 dossiers financés
- ❖ Des porteurs de projets plus âgés contraints à la réalisation de travaux ayant des difficultés de financement du reste à charge

Répartition des travaux liés au handicap



Les dossiers finances durant le programme:

Les dossiers « autonomie »:

Plan de financement moyen observé pour les opérations financées volet autonomie

<u>COÛT DES TRAVAUX</u>	6 940 €
ANAH	2 817 €
Conseil Général 87	340 €
<hr/>	
TOTAL DE SUBVENTIONS	3 157 € 46 % du coût TTC de l'opération
<u>RESTE A CHARGE PROPRIETAIRE</u>	3 783 € 54 % du coût TTC de l'opération

CONCLUSION:

- ❖ Des objectifs dépassés sur les volets « énergie » et « autonomie »
- ❖ Des retombées économiques directes pour le territoire
- ❖ Des projets participant au renforcement de l'attractivité du territoire
- ❖ Une inadaptation du programme pour le public le plus modeste et plus particulièrement celui touché par l'habitat indigne